

Service instructeur
Délégation à l'Action Territorialisée

N° 2008. 7-5-2

Service consulté

**PARTENARIAT POUR L'INVESTISSEMENT 2006-2008 ENTRE LE
DEPARTEMENT DU HAUT-RHIN ET LA VILLE DE MULHOUSE :
3ème PROGRAMMATION DES AIDES**

Résumé : Troisième programmation de sept opérations structurantes à inscrire dans le partenariat pour l'investissement 2006-2008 entre le Département du Haut-Rhin et la Ville de MULHOUSE pour un montant global de **1 468 027,00 Euros**.

Par délibération en date du 9 décembre 2005 (rapport n° 2006/1 - 11°/01), le Conseil Général a décidé de renouveler le partenariat pour l'investissement avec la Ville de MULHOUSE pour la période 2006-2008 et a donné délégation à la Commission Permanente pour assurer le suivi de ce dispositif et programmer les opérations qui en découlent.

La Ville de MULHOUSE a justifié du démarrage de sept nouvelles opérations structurantes qu'elle compte réaliser pendant les années 2008 et 2009.

Ces opérations sont les suivantes :

1) Réaménagement de la rue du Runtz et de la Filature (PRU)

Les travaux de réaménagement de la rue de la Filature et de la rue du Runtz consistent en la mise en place d'un nouveau revêtement sur les chaussées et les trottoirs, la pose et dépose des bordures existantes et le renouvellement de l'éclairage public et de la signalisation horizontale et verticale.

Ces travaux relèvent du programme de la rénovation urbaine (PRU) et visent à contribuer à la mise en valeur du quartier Franklin et à renforcer la sécurité urbaine et routière grâce à la rénovation de l'éclairage et des voies publics.

Le montant de l'opération est estimé à 220 802,00 € HT et l'aide financière du Conseil Général sollicitée s'élève à **55 200,00 €** (25 %).

2) Construction d'un club house au stade de l'III

Le club house, bâtiment d'une surface totale de 290 m² conçu aux normes environnementales, comprend une salle de 200 m² divisible en deux parties égales par une cloison amovible, d'une salle traiteur, d'un rangement et d'un bloc sanitaire.

Celui-ci implanté au Stade de l'III sera mis gracieusement à la disposition des associations sportives locales. Cette structure constituera pour ces dernières un lieu de réunion, de préparation des rencontres sportives et de convivialité partagée avec les supporters.

Ces travaux sont estimés à 558 348,00 € HT. Une aide financière du Conseil Général est sollicitée à hauteur de **266 674,00 €** (47,76 %).

3) Installation du Service des Sports au Palais des Sports

Les travaux consistent à aménager une surface totale de 316 m² en bureaux, accueil et en salle de réunion répartis sur deux niveaux.

L'installation du Service des Sports au Palais des Sports permettra le regroupement sur un site géographique unique des cellules administratives dudit service et ce, dans des locaux fonctionnels, ce qui facilitera son organisation et améliorera les conditions de travail des agents.

Pour cette opération, une aide financière de 50 % est sollicitée du Conseil Général soit **111 619,00 €** pour un montant total de travaux de 223 238,00 € HT.

4) Aménagement d'un plateau sportif de proximité « Bains du Rhin »

L'aménagement du plateau sportif de proximité « Bains du Rhin » porte sur les travaux suivants : terrassement et mise à niveau du terrain, création d'une voirie piétonnière avec éclairage, création d'un plateau sportif en gazon synthétique et pose d'une clôture pare-ballons.

Ce plateau sportif remplace l'ancien situé rue d'Illzach, supprimé suite à un déclassement du domaine public communal de sa parcelle d'implantation. Ce nouvel équipement permettra aux usagers de poursuivre la pratique de leurs activités sportives au sein de leur quartier.

Pour cette opération, une aide financière de 50 % est sollicitée du Conseil Général soit **82 828,00 €** pour un montant total de travaux de 165 656,00 HT.

5) Restructuration de la piste d'athlétisme du Stade de l'III

La réfection des pistes d'athlétisme du Stade de l'III consiste principalement à remplacer le revêtement et le mobilier sportif obsolète.

La Ligue Régionale d'Alsace d'Athlétisme a été associée au montage de l'opération et a pleinement approuvé le projet de restructuration élaboré par la Ville.

Pour cette opération, une aide financière de 29,82 % est sollicitée du Conseil Général soit **235 988,00 €** pour un montant total de travaux de 791 220,00 HT.

6) Aménagement des espaces publics de la ZAC Porte Jeune

Cette opération consiste principalement en la création d'un parvis piéton entre le futur centre commercial en cours de construction et la station de tramway, le réaménagement de trottoirs et de rues aux normes PMR (Personnes à Mobilité Réduite) et leur remise à neuf ainsi que la réalisation d'une plate-forme de livraison.

L'aménagement des espaces publics périphériques au centre commercial en cours de construction et dont l'ouverture est prévue au 2^{ème} semestre 2008, s'intègre dans le programme de requalification de la Porte Jeune nécessaire au renforcement de l'attractivité et à la redynamisation du centre ville.

Pour cette opération, une aide financière de 50 % est sollicitée du Conseil Général soit **630 016,00 €** pour un montant total de travaux de 1 260 033,00 HT.

7) Restauration de l'Orgue Callinet de 1834 de l'Eglise Sainte Marie de MULHOUSE

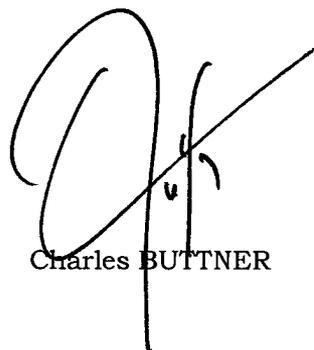
En 1987, une poutre maîtresse de la charpente du plafond de l'église s'est affaissée et a fortement endommagé l'orgue en écrasant un bon nombre de tuyaux. La Ville de MULHOUSE, propriétaire de l'instrument l'a fait démonter et entreposer dans les entrepôts de la Manufacture KERN à Strasbourg. Le projet de restauration est estimé à 410 000 € HT.

Ce dossier a été examiné favorablement par la Commission d'Instruction des Orgues en date du 6 février 2008 pour un soutien à hauteur de 25 % à la Ville de MULHOUSE, basé sur une estimation des travaux chiffrée par nos experts à 342 810 €, soit **85 702,00 €**.

Il vous est demandé d'approuver la programmation de ces sept opérations dans le cadre du partenariat pour l'investissement avec la Ville de MULHOUSE pour un montant total de **1 468 027,00 €**, ce qui porte à 4 571 104,00 € le montant déjà imputé sur la dotation de 6 000 000,00 € pour la période 2006 – 2008.

L'inscription se fera sur le programme F032 – chapitre 204 – Fonction 71 – Nature 20414 – Enveloppe 80492 : Partenariat Ville de MULHOUSE.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER

Délégation à l'Action Territorialisée

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 06 JUIN 2008Partenariat pour l'investissement avec les grandes villes
PROGRAMME 2008

PIV03121	MULHOUSE P08- Réaménagement de la rue du Runtz et de la rue de la Filature	220 802,00	25%	55 200,00
PIV03130	MULHOUSE P08- Restructuration de la piste d'athlétisme au Stade de l'III	791 220,00	29,82%	235 988,00
PIV03131	MULHOUSE P08- Aménagement des espaces publics de la ZAC Porte Jeune	1 260 033,00	50%	630 016,00
PIV03129	MULHOUSE P08- Restauration de l'Orgue Callinet de 1834 de l'Eglise Ste Marie de MULHOUSE	342 810,00	25%	85 702,00
PIV03122	MULHOUSE P08- Construction d'un club house au Stade de l'III	558 348,00	47,76%	266 674,00
PIV03123	MULHOUSE P08- Installation du Service des Sports au Palais des Sports	223 238,00	50%	111 619,00
PIV03124	MULHOUSE P08- Aménagement d'un plateau sportif de proximité "Bains du Rhin"	165 656,00	50%	82 828,00
Total				1 468 027,00